



CP Luxembourg



PV Assemblée générale du 06 septembre 2019

1) Vérification des pouvoirs

a) Procurations

b) Nombre de votants

4 clubs absents (Lx 006 – Lx 022 – Lx 052 – Lx 111)

38 clubs présents

12 clubs représentés

2) Approbation du PV de l'AG précédente

3) Allocution du président

Minute de silence à la mémoire de Bernard COENEN (Joubiéval) et d'Aymeric DAUBENTON (Gouvvy). Petite pensée aussi pour l'arbitre liégeois Léon WUIDAR décédé dans un incendie à Aywaille la semaine passée.

Tout d'abord et avant toute chose, il me faut bien sûr remercier nos hôtes de Chêne Al'Pierre, pour leur accueil chaleureux.

Merci à tous les bénévoles du tennis de table quel que soit leur niveau d'implication. Sans eux, rien ne serait possible...

Et un merci particulier aux arbitres, si volontiers décriés et aux membres du CP.

Je me dois d'excuser l'absence de Jean-François MONIOTTE, retenu par ses obligations professionnelles. De même Marc TIMMERMANS sera un peu en retard car il doit assumer la fermeture de la pharmacie.

Je vous avais brossé en mai un portrait peu encourageant de la situation du tennis de table. Ce début de saison, hélas, conforte cette dégradation du ping provincial. Force est de constater qu'il y a moins de joueurs, moins d'équipes et déjà des forfaits généraux et un tournoi annulé faute de combattants.

Nous devons faire face et mettre tout en œuvre pour retrouver notre lustre d'antan.

A cet effet, le CP a dégagé, vous le verrez tout à l'heure un budget propagande qui reprendra diverses actions afin de promouvoir notre sport en Luxembourg. Parmi ces actions il y a l'augmentation de l'attractivité de notre compte Facebook. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Afin de booster les inscriptions aux critères classement, nous avons invité Jean-Michel SAIVE à venir remettre les médailles lors d'une compétition provinciale.

Outre la Présidence, je suis aussi le responsable de la labellisation.

Je me suis rendu compte que le règlement pour la saison 2019-2020 n'était peut-être pas des plus explicites. J'ai donc décidé de le vulgariser pour vous faciliter la vie et il se trouve dans votre farde.

Je le répète, chaque club est inscrit d'office mais il faut cependant pour que vos chiffres soient apparents que vous remplissiez le formulaire de renseignement qui se trouve dans la rubrique labellisation qui est uniquement accessible par un responsable de club.

L'AFTT ne connaît pas vos entraîneurs, ni vos horaires d'entraînement, il est donc nécessaire de remplir ce formulaire.

Entraîneur breveté : attention il ne doit pas nécessairement être affilié chez vous.

Participations aux compétitions jeune : il s'agit ici d'un double calcul qui permettra tant aux gros clubs qu'aux petits d'obtenir des points.

Exemple : un club X a 5 jeunes et 2 participant au critérium : le club obtient 1,5 pt (de 1 à 10) et 2,5 pt (car 40 %) = 4 pt.

Le club Y a 145 jeunes et 21 participant = 2,5 pt (nbre) + 1,5 pt (14,5 %) = 4pt

Nombre de jeunes jusqu'à junior compris : Pou – PM – MIN – CAD – JUN.

Rien de bien chinois ...

Dames : Les chiffres parlent d'eux-mêmes, rien de très compliqué la pondération s'applique sur le total obtenu...

Exemple : un club Z de 40 membres compte 10 dames (25%) et a obtenu 12 pt le coefficient de pondération est de 1,25.

Donc Z obtient $12 \times 1.25 = 15$. = Label dames.

Arbitrage : c'est un incitant à avoir des arbitres.

Développement :

Très simple aussi. Petite remarque : le club qui organise une des compétitions provinciales reçoit aussi les 5 pts ainsi que ceux qui organisent un PPP.

Pour en finir sur une note positive, je tiens à mettre en exergue le titre de champion d'Europe vétérans obtenu cet été par Cédric MERCHEZ qui milite depuis plusieurs années à Virton. Virton qui affronte d'ailleurs VEDRINAMUR en superdivision, ce samedi à 18h à la cour Marchal. Vous y êtes attendus nombreux.

4) Rapport de la secrétaire

→ Secrétariat

- Compositions de comités : problèmes avec la Poste, donc à titre conservatoire et provisoire, on peut l'envoyer par scan au secrétariat provincial (rue des Coloniaux, 9 – 6760 Virton).
- La non-fiabilité de la Poste entraîne également des problèmes d'encodage au niveau du bureau de l'AFTT concernant les ré-activations papiers. Voilà une raison de plus d'inciter un maximum de vos joueurs à ouvrir un espace personnel...
- Ne pas hésiter à demander de l'aide au secrétariat provincial si on ne s'y retrouve pas dans les méandres informatiques (cindygrevisse@yahoo.fr).

→ Interclubs

- L'encodage en ligne des feuilles de matchs est désormais possible. Des explications sont données avec une démonstration visuelle.
 - L'impression des feuilles de matchs est toujours obligatoire, avec les signatures des capitaines.
 - L'envoi des feuilles au responsable provincial n'est plus obligatoire, mais le club est dans l'obligation de les garder pendant une période de 2 ans, et sont à présenter en cas de problème.
 - Capitaine d'équipe : dans la mesure du possible, le capitaine doit être majeur. Dans le cas d'une équipe avec 4 mineurs, un affilié majeur extérieur à l'équipe peut être capitaine.
- Extrait du règlement : « *Pour les rencontres d'interclubs, chaque équipe doit présenter un capitaine qui peut être éventuellement un joueur de l'équipe* ».

- Modifications de séries encore ce jour : soyez attentifs !
- Adresses sur le site : bien vérifier l'exactitude de vos données.

→ Arbitrage : premiers cours le 30 septembre chez Jean-Marie Guebs.

5) Rapport des commissaires aux comptes

Mr Gaël Lardot prend la parole :

Conformément au mandat qui m'a été donné par l'Assemblée Générale des clubs le 7 septembre 2018, j'ai effectué la vérification des comptes annuels du comité provincial du Luxembourg, de la commission des jeunes et de la commission d'arbitrage du Luxembourg pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019 (période du 01/07/2018 au 30/06/2019). Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration, mon rôle étant d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Le jeudi 29 août dernier, je me suis rendu au domicile de M. Jean-Marie Guebs, responsable de la commission d'arbitrage, où étaient également présents M. Guy Bertrand (Président provincial), M. Sébastien Calay (responsable de la commission des jeunes) et M. Daniel Jeanfils, trésorier provincial. En leur présence, j'ai pu vérifier les pièces comptables et les extraits de compte mis à ma disposition.

Je confirme que les comptes annuels sont, au regard des prescriptions légales et réglementaires en vigueur en Belgique, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du comité provincial du Luxembourg, de la commission des jeunes et de la commission d'arbitrage du Luxembourg au 30 juin 2019 ainsi que des résultats de l'exercice (période du 01/07/2018 au 30/06/2019) se terminant à cette date.

J'aimerais néanmoins émettre deux suggestions :

- 1. Dans chaque bilan, pour comparaison et pour une totale transparence, on met toujours celui de l'année antérieure.*
- 2. Le comité provincial étant en association de fait, ils ne sont pas tenus de clôturer leurs comptes à la fin de l'année civile. Néanmoins une clôture au 31 décembre, permettrait d'approuver les comptes lors de l'AG en mai et dès lors de ne plus avoir qu'une seule AG. Par contre une clôture au 31 décembre, en plein milieu de l'interclubs, ne donnerait pas une image fidèle du patrimoine.*

Enfin je tiens à féliciter Messieurs Calay, Guebs et Jeanfils pour le travail effectué afin de tenir à jour leurs comptes respectifs dans un souci de clarté. Je propose dès lors d'approuver le compte des recettes et dépenses ainsi que le budget tels que présentés dans votre farde.

Gaël Lardot

Vice-Président & Secrétaire du TTC Biermonfof (LX008)

6) Présentation des comptes et bilan de la saison écoulée

- Constat évident d'une diminution du nombre d'équipes et de participants aux différentes organisations provinciales.
- Constat également d'une diminution des amendes.

7) Approbation des comptes et bilan de la saison écoulée

Approbation à l'unanimité.

8) Décharge aux commissaires aux comptes et aux membres du CP

9) Nomination des commissaires aux comptes de la saison suivante

JACOBY Mathis (Saint-Pierre)

LARDOT Gaël (Biermonfof)

10) Présentation du budget de la saison prochaine

- création d'un poste « propagande » pour essayer d'endiguer la perte d'affiliés.

11) Approbation du budget de la saison prochaine

12) Débats éventuels

- l'AG est en majorité favorable à la recherche d'une solution pour éviter une 2^{ème} AG en septembre.

13) Elections statutaires éventuelles

Il n'y en a jamais à l'AGP de septembre.

14) Clôture par le président